

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitanied@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

26 rue de Castres

34610 Saint-Gervais-sur-Mare

04 67 23 60 65

contact@stgervaisurmare.fr

<https://stgervaisurmare.fr/>

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Gervais - Saint-Protais

34610 Saint-Gervais-sur-Mare



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Aidez-nous en faisant un don !

◆◆ LE PROJET

L'église de Saint-Gervais, véritable symbole identitaire du village, est située dans le centre du vieux bourg. Sa toiture actuelle datant de 1930 est en très mauvais état : des infiltrations d'eau menacent les structures anciennes. Récemment, un affaissement important a nécessité une réparation d'urgence qui fut coûteuse pour la petite commune. Ainsi, le projet porte sur la réfection totale de la toiture (charpente, couverture en ardoise et zinguerie).

Par ailleurs, l'ouverture de ce chantier sera l'occasion d'entreprendre la restauration du tableau intitulé « La remise du Rosaire à saint Scolastique et saint Dominique ». Celui-ci a subi un dégât des eaux qui a complètement détérioré la partie basse de la toile et du cadre. Déchirée en son centre, la toile a été grossièrement réparée et doit donc être restaurée.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La paroissiale Saint-Gervais-Saint-Prottais est située au centre de l'enceinte du bourg médiéval, au pied de l'ancien château seigneurial. L'existence de l'église est antérieure à 966 et, la construction romane s'est prolongée jusqu'au XIIIe siècle. Dominant le village, le

clocher a été commandé par Guy de Boussagues, moine de Villemagne et prieur de Saint-Gervais, en 1288. L'édifice a été incendié lors des guerres de Religion. Conservant tout de même les murs médiévaux, les élévations ont été repises à partir du XVIIe siècle. Puis, un agrandissement de l'église a été opéré vers 1860, lui conférant sa silhouette actuelle.

Aujourd'hui, l'église est composée d'une nef unique voûtée en berceau brisé aboutissant sur un chœur à chevet plat voûté en berceau plein cintre. Elle abrite de nombreux décors tels que les peintures murales de la voûte, réalisées par Jacques Pauthe (1809-1889), et le décor flamboyant de la chapelle funéraire de Pierre dit Tristan Guilhem II (grand sénéchal de France).

Une fois restaurée, elle sera utilisée pour le culte catholique et, avec l'autorisation du clergé, pour des événements musicaux. En effet, la paroissiale est également le siège d'une classe d'orgue depuis 2018.

Montant des travaux	600 000 €
Objectif de collecte	150 000 €
Début des travaux	4e trimestre 2022



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Gervais -Saint-Prottais

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/43896

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Gervais -Saint-Prottais

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre